

FEDERATION NATIONALE



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

éco'coop
l'Agenda 21
des coopératives occe



*A l'école
comme au jardin,
coopérons
pour demain...*

Photo et photomontage : Robert Touati

www.occe.coop

Office Central de la Coopération à l'École

Ecoles fleuries

concours national

En quoi consiste cette opération ?

Organisée depuis plus de 35 ans par les DDEN et l'OCCE, avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale, l'action « Ecoles fleuries » est un projet d'apprentissage par le jardinage et d'Éducation au Développement Durable. Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet éducatif commun, développer la démarche coopérative, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant durablement, tels sont les éléments clés de cette action.

Comment s'inscrire ?

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, les classes désirant participer à l'opération doivent s'inscrire auprès de l'Union DDEN ou de l'Association OCCE de leur département.



Qui peut participer ?

Cette opération est ouverte aux écoles et établissements de l'enseignement public, de la maternelle au collège. C'est dans le cadre de la coopérative scolaire (ou du foyer coopératif) que les élèves prendront en charge leurs activités.

Vouloir participer, c'est :

- s'inscrire dans des activités éducatives permettant l'acquisition de connaissances et de compétences dans les domaines artistiques, scientifiques, civiques et sociaux par les élèves ;
- respecter le cahier des charges qui permet une évaluation globale équitable aux divers niveaux du projet (départemental et national) tout au long de l'année scolaire ;
- développer une démarche coopérative qui valorise l'autonomie et l'initiative des élèves, à travers un projet interdisciplinaire ;
- accueillir les membres de la commission départementale chargée d'évaluer les travaux ;
- se rendre en délégation (quelques élèves et deux adultes) à la remise des prix, à Paris, si l'on est lauréat dans sa catégorie.



Vous trouverez le règlement détaillé de cette action sur le site Internet de l'opération ou auprès de l'association OCCE de votre département.

éco'coop : l'Agenda 21 des coopératives scolaires

A l'École comme au jardin...vous montez un projet d'Éducation au Développement Durable ?

Faites-le savoir pour engager une coopération durable

Il ne vous aura pas échappé que la circulaire du 29 mars 2007, parue au BO n°14 du 5 avril 2007, nous rappelle que l'Éducation au Développement Durable fait partie intégrante de la formation initiale de tous les élèves, de la maternelle à la Terminale. Consacré par l'AGENDA 21 (plan d'actions pour le XXIème siècle du sommet de la Terre à Rio en 1992), le Développement Durable est devenu aujourd'hui l'affaire de tous ! Alors, pourquoi pas dans votre coopérative ?

Vous menez un projet d'EDD, à travers une des thématiques suivantes : eau, déchets, énergie, biodiversité, alimentation...
inscrivez-vous !

Vos actions nous intéressent en vue d'une mutualisation nationale. Votre Association Départementale OCCE vous accompagnera dans cette démarche à la hauteur de ses moyens (prêt de malettes, bourse aux projets, marché de connaissances, ateliers pédagogiques,...).

Nous vous invitons également à vous rapprocher du réseau départemental des associations inscrites dans l'EDD afin de mettre en place un partenariat riche d'échanges et de coopération...

DÉROULEMENT :

- 1- Téléchargez, dès la rentrée, le coupon d'inscription sur notre site fédéral (www.occe.coop) et renvoyez-le à votre AD avant le 30 octobre 2011.
- 2- Menez votre projet coopératif d'EDD sur toute l'année.
- 3- Témoignez de votre projet à travers notre dossier (4 pages à télécharger sur le site www.occe.coop) et une affiche (à renvoyer par mail à votre AD avant le 30 avril 2012).
- 4- Pas de perdants, tous gagnants, pour un XXIème siècle harmonieux ! En juin, vous obtiendrez alors votre passeport **ECO'COOP 2011/2012**, symbole de votre engagement dans l'AGENDA 21 de votre coopérative.



Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site Internet de la fédération nationale de l'OCCE.



www.occe.coop
Rubrique : Actions nationales